



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCÈS VERBAL

GRUPE DE TRAVAIL 2 - MER CELTIQUE

Nuevos Ministerios – Paseo de la Castellana, 63 - Madrid

Mercredi 13 mars 2019

12h30 – 13h15

1. Accueil et présentation

Le président, Jésus Angel Lourido Garcia, a ouvert la réunion et accueilli les membres, les observateurs et les représentants à la réunion.

L'ordre du jour a été adopté sous la forme sous laquelle il a été rédigé. La situation des points d'action de la dernière réunion à Dublin (12 septembre 2018) a été présentée comme suit :

1. Les membres sont invités à envoyer leurs contributions sur l'avis provisoire sur l'OD au secrétariat avant la réunion en ligne (24 septembre 2018).

L'avis sur l'obligation de débarquement a été envoyé à la COM le 6 novembre 2018. Une réponse a été reçue le 5 mars 2019 et étudiée à la réunion du groupe de travail horizontal (12 mars 2019).

2. Demande au groupe des EM sur la manière d'améliorer la coordination entre les EM eu égard à l'activité sismique.
3. LE CC EOS va demander au CIEM comment les effets du bruit sous-marin sont intégrés aux évaluations dans le cadre d'une approche éco systémique de la pêche.

Ce point d'action a été soulevé à la réunion MIACO (une synthèse de la réunion a été fournie hier au groupe de travail horizontal).

Un nouveau groupe de travail CIEM va être formé avec un terme de référence sur le bruit de la navigation. Le CIEM n'a effectué aucun travail sur les effets des études sismiques sur la pêche et le point a été rapporté à la réunion MIACO, cependant il n'a jamais été réellement abordé. Le secrétariat a rencontré les représentants du secteur de la pêche début janvier. Une discussion plus détaillée a eu lieu sur la manière dont les études sismiques sont effectuées et quel type de communication est utilisé actuellement.

Des idées ont été débattues visant à améliorer la coordination avec le secteur de la pêche, incluant le développement d'une fiche d'information uniforme sur les études sismiques qui ont lieu, le rôle des officiers de liaison de la pêche à bord de ces navires, etc. Les données recueillies pendant ces études pourraient également être partagées avec d'autres organismes intéressés, tels que les instituts marins.

QUESTION : Les membres sont-ils intéressés par une réunion avec le secteur de la pêche pour approfondir le sujet et décider des prochaines étapes ?



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

ACTION : Le CC EOS va recommander un groupe de travail CIEM visant à étudier les effets de l'activité sismique sur les stocks halieutiques et à étudier le potentiel permettant d'harmoniser les modes d'exploitation dans les zones protégées.

2. Propositions de mesures de sélectivité ou d'évitement visant à informer les plans de réduction des prises accessoires

Le groupe des états membres des EOS doit élaborer des plans de réduction des prises accessoires (BRP) avant le 30 avril 2019.

Mise à jour du groupe des états membres :

Si les mesures techniques prises aux articles 9 et 10 de l'acte délégué (UE) 2018/2034 s'avèrent efficaces, les états membres pourraient envisager de les appliquer à l'ensemble de la mer Celtique et non uniquement à la zone protégée.

Trois mesures sont proposées pour les cinq stocks dans les plans de réduction des prises accessoires:

- 1. Mesures techniques visant à réduire les prises accessoires inférieures à la taille minimale**
Une augmentation de la taille de maillage (80mm) des engins tirés (120mm) pour réduire les captures des espèces ciblées et des prises accessoires.
- 2. Fermeture spatio-temporelle (STC) / Fermetures en temps réel**
- 3. Règle de déplacement pour protéger les juvéniles et donc le recrutement des stocks**
Soit tous les navires sont concernés en raison d'un faible seuil, soit l'impact est insignifiant en raison d'un seuil trop élevé.

QUESTION: Les mesures techniques envisagées dans les articles 9 et 10 de l'acte délégué (UE) 2018/2034 sont entrées en vigueur en mer d'Irlande à partir du 1^{er} janvier 2019. Quelle est l'adhésion à ces engins ? Qui utilise ce type d'engins?

DISCUSSION avec les membres sur les stocks suivants :

- Cabillaud 7.e-k
- Plie 7.h, j, k

Les membres ont proposé d'organiser un groupe de travail ad-hoc visant à débattre des mesures qui seront proposées dans le BRP.

ACTION : Recommander une réunion commune avec le groupe des états membres des EOS en vue de proposer des mesures de sélectivité en mer Celtique et de débattre de futures mesures potentielles.

Le groupe des états membres semble également réticent à introduire de nouvelles mesures avant de connaître les effets de leur mise en œuvre.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

En ce qui concerne les mesures supplémentaires potentielles, Julien a mentionné qu'il existe tout un ensemble de mesures qui peuvent être lancées en 2019 dans le cadre des plans rejets. En effet, des propositions de mesures techniques de conservation sont déjà disponibles pour le cabillaud.

Mme Tudal a répondu qu'il n'y a eu qu'un premier échange et qu'aucune proposition n'a été rédigée pour l'instant. L'idée est de consolider ce que le CC EOS a proposé, d'évaluer les mesures et d'étudier les aspects relatifs au contrôle.

La COM a clarifié les attentes vis à vis du BRP et souligné la nécessité de consolider les mesures de sélectivité. Un BRP qui ne contient que des mesures telles que des mesures techniques de conservation et celles mentionnées dans l'article 9 de l'acte délégué (UE) 2018/2034 ne suffit pas à réduire la mortalité.

M. Brouckaert a conclu la discussion en disant qu'il ne soumettra point au comité exécutif.

3. Préparation aux recommandations communes

DISCUSSION avec les membres sur les stocks suivants :

- exemption de survie élevée : plie dans la pêche au chalut à perche

La variabilité des estimations du taux de survie est élevée et dans l'ensemble le taux est faible. Le groupe des états membres des EOS suggère d'élaborer une feuille de route visant à identifier les mesures possibles pour améliorer la survie en termes de manutention, de changements techniques, de solution aux insuffisances de données.

- Exemption *de minimis* pour le cabillaud et l'aiglefin.

Le groupe des états membres propose de fournir les données sur le niveau de consommation pour soutenir la demande d'exemption *de minimis*. La COM demande des informations supplémentaires sur les coûts disproportionnés.

NOTE : Une exemption *de minimis* est basée soit sur des limites de sélectivité, soit sur des coûts disproportionnés

Actuellement, l'exemption DM est basée sur les essais de sélectivité (données irlandaises). Pour élargir l'exemption DM, davantage de données sont nécessaires de la part des autres états membres sur la sélectivité.

QUESTION : Les membres peuvent-ils fournir davantage d'information sur les essais de sélectivité en France et au Royaume-Uni par exemple ?

La COM a répondu que le CSTEP va étudier les exemptions et formuler des suggestions sur la façon de présenter les demandes d'exemption. L'exemption pour la plie a été difficile à passer au PE car la variabilité des études de survie élevée était importante. En conséquence, le rapport du CSTEP pourrait s'avérer utile pour connaître la façon d'aborder les exemptions.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

M. Brouckaert a précisé que le groupe des états membres a déjà deux réunions prévues en mars et doit soumettre une contribution avant fin mars, tandis que le rapport du CSTEP ne sera disponible qu'en avril. Il a également interrogé la COM sur les actions que le CC est maintenant supposé prendre.

La COM a répondu que M. Rihan peut fournir des contributions sur ces propositions d'exemptions et pourra donner quelques consignes au CC (version provisoire). Les EM ont proposé une nouvelle exemption survie élevée pour les chaluts à panneaux et il est recommandé d'évaluer la demande.

M. Robert a annoncé que le CIEM prévoit une réunion de benchmark en 2020 sur l'aiglefin, le cabillaud et la plie. La procédure de révision de toutes les informations disponibles a déjà démarré à Galway. Il a suggéré que le CC EOS contacte le CIEM et fasse partie de l'évaluation.

ACTION : Demander des mises à jour au CIEM sur le statut et la participation à la réunion de benchmark sur le cabillaud, le merlan et l'aiglefin en 2020.

4. Étude des progrès, synthèse des actions convenues et des décisions adoptées.

1	Le CC EOS va recommander un groupe de travail CIEM visant à étudier les effets de l'activité sismique sur les stocks halieutiques et à étudier le potentiel en vue d'harmoniser les modes d'exploitation dans les zones protégées
2	Recommander une réunion commune avec le groupe des états membres des EOS en vue de proposer des mesures de sélectivité en mer Celtique et de débattre de futures mesures potentielles
3	Demander des mises à jour au CIEM sur le statut et la participation à la réunion de benchmark sur le cabillaud, le merlan et l'aiglefin en 2020



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Annexe 1 – Liste des participants

Membres du CC EOS	
Jesus Angel Lourido Garcia (Chair)	Puerto de Celeiro S.A. OPP-77
John Lynch	Irish Fishermen's Organisation
Hugo Boyle	Irish South and East Fish Producers Organisation
Patrick Murphy	Irish South and East Fish Producers Organisation
Sean O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation
Paul Trebilcock	Cornish Fish Producers' Organisation Ltd.
Barrie Deas	National Federaton of Fishermen's Organisation (UK)
Norah Parke	Killybegs Fishermen's Organisation
Jim Portus	South Western Fish Producers Organisation Ltd. (SWFPA)
Debbie Crockard	Seas at Risk
Fintan Kelly	BirdWatch Ireland
Purificación Fernández	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol (ANASOL)
Juan Carlos Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
José Luis Otero Gonzalez	Lonja de La Coruña S.A.
Javier López	Oceana
Julien Lamothe	Association Nationale des Organisations de Producteurs (ANOP)
Jean-Marie Robert	Les Pêcheurs de Bretagne (LPDB)
Thierry Kerzerho	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des élevages Marins du Morbihan (CDPMEM 56)
Emiel Brouckaert	Rederscentrale
Observateurs	
Geert Meun	Stichting van de Nederlandse Visserij (Dutch Fisheries Organisation)
David Beard	Manx Fish Producers' Organisation
Jenni Grossmann	Client Earth
Jean Cristophe Vandevelde	The Pew Charitable Trust
Manu Kelberine	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des élevages Marins des Côtes d'Armor (CDPMEM 22)
Stephane Pinto	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) Hauts de France
Dominique Thomas	Organisation de Producteur Coopérative Maritime Etaploise Manche Mer du Nord (OPCMEMMN)
Erwan Quemeneur	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des élevages Marins du Finistère (CDPMEM 29)
Michael Armstrong	Irish Seal Sanctuary
Mo Mathies	BIM
Ghislain Chouinard	ICES
Elsa Tudal	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Jonathan Shrives	European Commission
Secrétariat	
Michael Keatinge	Executive Secretary NWWAC
Dominic Rihan	BIM
Sara Vandamme	Deputy Executive Secretary NWWAC
Monica Negoita	Executive Assistant (Finance and Administration) NWWAC